



Circulaire du directeur des contributions
Eval. n° 60 du 25 novembre 2015

Eval. n° 60

La circulaire $\frac{\text{I. Fort. n° 50}}{\text{Eval. n° 60}}$ du 25 novembre 2015

est classée sous I. Fort. n° 50.

Luxembourg, le 25 novembre 2015

Le Directeur des Contributions,